

**Pour la dÉfense de tous vos droits**

**Dès le 28 Novembre 2012 VOTEZ UGTG**

**On ATOU MÈT pou Tout TravayÈ**

Les Très Petites Entreprises, (TPE, entreprises de moins de 11 salariés) représentent 97% de l’ensemble des 44.000 entreprises de Guadeloupe. Parmi elles, 35.000 n’ont aucun salarié ; 8.000 ont entre 1 et 10 salariés. Un peu plus de 1.000 emploient 11 salariés et plus.

Et pourtant, jusqu’à maintenant, ce n’est que dans les entreprises de 11 salariés et plus (qui ne représentent que 2% du tissu économique), que les patrons ont l’obligation d’organiser les élections des représentants du personnel. En définitive, seuls 17.000 salariés peuvent voter pour élire leur délégué du personnel, leur représentant syndical, dont le rôle principal est de les protéger et de défendre leurs intérêts.

**Et bien entendu,** certains patrons s’arrangent pour ne jamais avoir plus de 10 salariés afin d’échapper à l’obligation légale de mettre en place les élections des délégués du personnel. Ils veulent empêcher Sendika antré an lantrèpriz a yo. NON, tous les travailleurs ont des droits. Tous les travailleurs ont leur mot à dire.

Les 30 à 50.000 salariés des TPE, des associations et des particuliers, pourtant de bien loin les plus nombreux ne disposent, jusqu’à maintenant, d’aucune représentation syndicale dans l’entreprise. Apprentis, salariés des snacks-bars-hôtels-restaurants, des petits commerces, des magasins, du transport, de la manutention, des salons de coiffure et d’esthétique, des garages, sociétés de services et de ventes, de l’industrie, du BTP, des petites entreprises de menuiserie, d’électricité, de charpente, de jardinage et de nettoyage, des établissements financiers et des assurances,

travailleurs de la santé, des laboratoires, des cabinets infirmiers et médicaux, des pharmacies, cliniques vétérinaire, salariés des huissiers et officines notariaux, cabinets d’expertise comptable, agences immobilières, des organes de presse, employés des associations, employés à domicile (employés de maison, assistants maternelles, accueillants familiaux…)… **Vous tous, toutes catégories confondues (employés, ouvriers, techniciens et cadres), en CDI comme en CDD, vous êtes bien les salariés les plus exposés !**

**Wi, adan lé piti lantrèpriz,** on subit aussi la ***pwofitasyon***, la précarité, la pression psychologique et financière, l’isolement. Ce sont les travailleurs les plus désarmés, les plus isolés, les plus vulnérables… **Lé San dwa !!!**

Pas de négociation sur les salaires et les conditions de travail, pas d’accord d’entreprise, pas d’application de la convention collective, pas de représentant du personnel, pas de comité hygiène sécurité, pas de syndicat. Le travailleur est livré à lui-même.

**TOUT TRAVAYÈ SÉ TRAVAYÈ !**

**TRAVAYÈ A PITI LANTRÈPRIZ NI DWA OSI !**

Du 28 novembre au 12 décembre 2012, des élections sont organisées dans toutes les entreprises de moins de 11 salariés.

Pour la première fois et désormais tous les 4 ans, les travailleurs des TPE, des associations et les employés à domicile, voteront, dès l’âge de 16 ans et quelle que soit leur nationalité, pour le syndicat de leur choix.

**KIJAN É KITAN, TRAVAYÈ, KÉ VOTÉ ?**

Avant le 23 novembre 2012, chaque salarié **recevra le matériel de vote** (bulletins et professions de foi des syndicats).

**Du mercredi 28 novembre au mercredi 12 décembre 2012, TRAVAYÈ KÉ VOTÉ :**

* soit par voie postale
* soit par vote électronique (internet): du 28 novembre 9 h jusqu’au 12 décembre 19 h

**Travayè a magazen é komès ni dwa osi…**

**On asistan a dantis ni dwa osi…**

**On apranti kwafè ni dwa osi**

**Votez UGTG**

**Sendika a Travayè é Pèp Gwadloup !!!**

**En plus** des permanences syndicales et juridiques que l’UGTG assure habituellement dans son local ; **En plus** des conseillers du salarié que l’UGTG met à disposition de tous les travailleurs dépourvus de délégués du personnel ; **En plus** des défenseurs et juges prud’homaux UGTG ; En votant UGTG, vous ferez de notre Organisation Syndicale **UGTG, ON ATOU MÈT pour la défense de tous vos droits.**

**La confiance que vous nous accorderez en votant UGTG** nous permettra de vous informer sur vos droits et devoirs, de vous accompagner dans vos démarches juridiques, et de nous battre à vos côtés pour :

* **L’application et le respect de toutes les dispositions du code du travail.**
* **La mise en place d’accords d’entreprise, d’accords collectifs, d’accords de branche et d’accords interprofessionnels sur les salaires, la formation professionnelle, la protection sociale et les conditions de travail dans tous les secteurs d’activité, (salaire conventionnel, ticket-restaurant, prime d’ancienneté, prime de transport, majoration des heures supplémentaires et jours fériés, 13ème mois, etc.), …….**
* **L’application pleine et entière de l’Accord BINO dans toutes les entreprises de Guadeloupe.**
* **L’arrêt des discriminations, du mépris et du harcèlement au travail.**
* **Le maintien de l’emploi et la lutte contre les licenciements.**
* **Une meilleure protection sociale et l’évolution de carrière.**
* **Le respect et la dignité des travailleurs.**
* **La défense des libertés syndicales et démocratiques.**

**VOTER UGTG, C’est nous faire confiance pour** représenter les travailleurs dans les instances et organismes paritaires afin de défendre les acquis et conquérir de nouveaux droits dans la formation, la santé, l’hygiène et les conditions de travail, etc.

**En votant massivement pour l’UGTG, vous nous donnerez les moyens de lutter encore plus** contre la précarité, le temps partiel subi, la flexibilité et les bas salaires.

Ainsi, d’ores et déjà, **apprentis, salariés, employés, ouvriers, techniciens, cadres, en CDI** **comme en CDD**, nous vous invitons à parler à votre entourage, vos amis, vos collègues, vos proches et connaissances qui travaillent eux aussi dans les entreprises de moins de 11 salariés, afin de les sensibiliser au vote UGTG.

**POU DÉFANN DWA A TOUT TRAVAYÈ : VOTÉ UGTG, ON ATOU MÈT !!!**

**Du Mercredi 28 Novembre au Mercredi 12 Décembre 2012**

***POU TRAVAYÈ GANNYÉ PLIS DWA, PIPLIS RÈSPÈ***

***VOTÉ UGTG - ON ATOU MÈT ! ! !***

***UGTG, Lapwent, 20 Septanm 2012***